This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 765,234

# PRINCIPES D'ANTHROPOLOGIE,

OU

## DES LOIS DE LA NATURE

CONSIDÉRÉES

## DANS L'HOMME;

PAR DE JOANNIS.

*L'homme, comme tous les êtres de la nature, a reçu à priori des conditions d'existence, qui sont le mesure, l'étendue et la limite dans lesquelles il doit exécuter les actes définis de ses mêmes conditions d'existence.*

*Page 8 de l'ouvrage.*

A PARIS,

CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE,

AU PALAIS-ROYAL;

CHEZ BÉCHET JEUNE, LIBRAIRE,

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

1806.

TAIRE
FAIRE

444

# PRINCIPES
# D'ANTHROPOLOGIE.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
RUE DES MAÇONS SORBONNE, n° 13.

# PRINCIPES
# D'ANTHROPOLOGIE,

OU

## DES LOIS DE LA NATURE

CONSIDÉRÉES

# DANS L'HOMME;

PAR DE JOANNIS.

L'homme, comme tous les êtres de la nature, a reçu *à priori* des conditions d'existence, qui sont la mesure, l'étendue et la limite dans lesquelles il doit exécuter les actes déduits de ces mêmes conditions d'existence.

*Page 8 de l'ouvrage.*

A PARIS,

CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE,
AU PALAIS-ROYAL;
CHEZ BÉCHET JEUNE, LIBRAIRE,
PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

1826.

GT 30

Vignaud
10-20-30

# AVANT-PROPOS.

Serait-il vrai, comme quelques personnes le prétendent, que la métaphysique est repoussée par l'esprit humain, et que les ouvrages qui traitent de cette science sont rangés parmi les romans, et les romans ennuyeux.

Non, il n'en est pas ainsi; et pour se convaincre du contraire, il suffit de considérer le nombre de livres publiés sur ces matières depuis Platon jusqu'à nos jours, et on reconnaîtra l'intérêt réel et profond que la société en général, et surtout les hommes habiles, ont toujours mis à ces sortes d'ouvrages. Et si aujourd'hui ce goût paraît un peu affaibli, c'est moins par indifférence que faute d'avoir trouvé dans les traités de métaphysique

4-9-31 Lens

une solution quelconque, qui satisfît au besoin extrême qu'éprouve l'homme de savoir quelque chose *de lui-même*, et dont il puisse surtout tirer parti *pour son usage*. Et en cela il a parfaitement raison; car à quoi bon un livre et des traités, si ce livre, si ces traités ne sont susceptibles d'aucune application..... Un livre sur la métaphysique, est un livre dans lequel l'homme a toujours espéré trouver son histoire intellectuelle, et connaître par-là d'où il vient, ce qu'il est, et *surtout* où il va..... Or, cet avenir le préoccupe fortement; car c'est là que sont placées toutes ses espérances. En effet, le passé est passé, le présent fuit, et l'avenir seul semble avoir de la réalité; ou du moins l'homme demande qu'on lui démontre la réalité de cet avenir. Or, jusqu'à présent les métaphysiciens n'ont eu de l'homme que des idées prises dans *l'espace*; ils ont représenté un homme

imaginaire, et non point l'homme tel qu'il est. Aussi l'homme de la terre, ne se reconnaissant pas dans un tableau qui n'est pas le sien, a renvoyé dans *l'espace* et les livres et leurs auteurs.

L'ouvrage que nous offrons aujourd'hui n'est point fondé sur les bases adoptées par les idéologues; ce sont des principes d'anthropologie, c'est-à-dire un exposé des faits, d'où l'on peut conclure la vraie composition de l'homme.

Nous avons essayé de faire faire un pas à la science, en démontrant les différentes natures qui entraient dans la constitution des êtres qui peuplent le monde. L'homme ne peut plus être considéré ni comme un être simple, ni même comme un *duel*, ainsi que tous les spiritualistes l'envisagent encore. On reconnaîtra qu'il a en lui trois natures distinctes. Saint Paul, et Platon avant lui, avaient bien dit que l'homme est com-

posé d'un corps, d'une âme et d'un esprit; mais ils ne l'ont point démontré, et personne depuis eux n'a même tenté de le faire. Les efforts des spiritualistes se sont bornés à prouver seulement la dualité de l'homme. De là l'erreur dans laquelle est tombé le profond Descartes lui-même, en ne faisant de l'animal qu'un automate bien matériel : c'était d'ailleurs la conséquence forcée de ce qu'on ne reconnaît encore dans l'univers que deux natures, l'une matérielle, l'autre spirituelle, toutes deux venues de rien; et nous sommes toujours étonnés que quelque bon matérialiste n'ait conclu de cette origine commune une fin également commune.

On remarquera que pour faire de la métaphysique applicable, il ne suffit pas d'être un érudit, ni d'avoir des idées élevées sur la nature de l'homme, en ne considérant que son être intellectuel; il

faut être encore et indispensablement un véritable naturaliste physiologiste. Car qu'est-ce qu'une métaphysique en opposition avec les faits vivans de la physiologie? Puisque les êtres ne se révèlent à nous que par leurs actes, puisque la nature est un mixte, et que l'homme a quelque chose de tout ce qui constitue cette même nature, il faut donc étudier les actes produits par les êtres qui peuplent le monde, puis les comparer à ceux de l'homme; et ensuite ranger sous la même catégorie ceux qui produisent et répètent les mêmes phénomènes, et ceux qui se distinguent des autres par des anomalies ou des actes absolument contraires : autrement la confusion se maintiendra, et c'est de cet état qu'il faut sortir.

Ne nous faisons pas illusion. Nous sommes arrivés à une époque remarquable de la vie humaine : tout ce qui

jusqu'ici avait paru indispensable au maintien des sociétés semble fléchir, les religions elles-mêmes paraissent frappées de stérilité ; déjà leurs formes s'évanouissent, et leur esprit paraît insuffisant pour vivifier l'esprit humain, qui, des régions élevées où sa nature l'appelle, descend volontairement dans la recherche des jouissances de la *matière brute :* car l'ordre sensible lui-même n'est plus qu'un moyen et non un but, tel du moins qu'il a été aux temps héroïques de chevalerie et du moyen âge.

Qui donc est appelé à produire dans le monde la sensation utile capable de frapper l'esprit de l'homme pour l'arracher d'un tel abîme?... qui sera assez pur,... ou qui sera assez simple,... qui sera assez docte, qui enfin sera encore une fois assez dévoué, et dévoué jusqu'à la mort, pour accomplir un si grand œuvre?

Telle est la question, tel est le problème à résoudre!

Il ne nous reste plus qu'un mot à dire sur la forme dans laquelle notre ouvrage est écrit. La forme aphoristique que nous avons choisie nous a semblé la plus propre à provoquer l'activité de la pensée humaine; elle est aussi la plus convenable pour que les observations et les objections soient utilement présentées. A un aphorisme il faudra répondre par un aphorisme contraire, plus clair et plus précis que le nôtre; car aujourd'hui les hommes ont besoin de pensées et non de mots.

On remarquera que nous avons terminé par des considérations, dont l'objet est de démontrer la cause fondamentale qui fait que l'homme est un être sociable, et le seul qui puisse l'être, parce qu'il est le seul qui par ses propres forces soit capable de perfectibilité. C'est là la première application que nous avons voulu faire des principes consa-

crés dans notre ouvrage. Plus tard, et lorsque les objections seront venues les affermir par la discussion, nous nous proposons de publier de nouvelles applications sur des sujets bien plus graves encore et restés méconnus jusqu'ici.

# PRINCIPES
# D'ANTHROPOLOGIE,

OU

# DES LOIS DE LA NATURE

CONSIDÉRÉES

# DANS L'HOMME.

---

## PRINCIPES ET DÉFINITIONS.

Descartes dit : *Je pense, donc je suis.* Que prouve cette assertion ? Que je suis au moment où je pense, mais rien de plus. En effet, de ce que je puis affirmer que dans ce moment *je suis*, il n'est pas certain que j'aie le droit de conclure que *je serai*, que *je penserai* toujours. Car, que sais-je de cette faculté pensante ? Rien. Dès-lors je puis bien en tirer la conclusion, qu'il se pourrait que la faculté de penser ne fût qu'un *résultat* des fonctions de mon corps, et de son organisation.

On voit que, pour que cet argument de Des-

cartes contînt l'évidence et fût un axiôme, il faudrait que le *principe pensant* pût l'énoncer étant séparé de son corps, afin de prouver qu'il y a un principe qui, indépendamment de toute condition, a en soi la puissance de dire : *Je pense, donc je suis.* Cette preuve est hors du pouvoir humain. Aussi est-ce à cause du peu de solidité de cette base choisie par Descartes que les physiologistes modernes ont répété, après Cabanis, que la pensée n'était qu'une sécrétion du cerveau ; et ils ne se sont pas contentés d'opposer une assertion à une assertion, ils l'ont corroborée d'un fait que voici : si, à l'aide d'un tampon de charpie, on appuie sur les lobes de l'encéphale mis à nu, la parole du malade est suspendue, il perd toute relation et tout souvenir des événemens qui se sont passés autour de lui, pendant le temps écoulé entre le commencement et la fin de la pression.

Ainsi dès le premier choc croula cette base de la vraie philosophie rationnelle, et depuis lors, nonobstant les efforts des métaphysiciens, les doctrines contraires ont prévalu, et triomphent en opposant à une *assertion*, un *fait* auquel on n'a pas répondu ; car, on ne peut le nier, la philosophie ne peut se fonder que sur des faits. Essayons donc de satisfaire à cette condition, et de répondre à des faits par des faits.

L'homme pour lui-même est un *fait*, et le seul qui soit irrécusable, puisqu'il faudrait qu'il se niât à lui-même; ce qui serait un nouveau *fait*.

Ce fait est pour l'homme bien plus certain que la réalité des êtres dont il est environné; car leur existence n'est pour lui que phénoménale, tant qu'il n'a pu se convaincre de l'identité de leur nature avec la sienne : ainsi il résulte de cette conséquence que l'identité des êtres se démontre par l'identité de leurs rapports.

Par ces considérations, nous voyons que, pour fixer les lois d'une saine philosophie, l'homme doit se connaître lui-même avant d'étudier les faits extérieurs, puisque l'existence de ces faits et leur réalité n'auront de certitude pour lui qu'en tant qu'il aura déjà un type, un critérium, auquel il viendra les comparer, et juger de leur nature par l'identité de leurs rapports avec sa propre nature.

Car, si l'homme n'est pas une réalité, comment pourrait-il admettre des réalités? L'homme doit donc se révéler à lui-même, s'assurer même de sa propre révélation avant de chercher à connaître tout ce qui l'environne. En effet, que lui importerait la réalité de l'univers, si lui-même n'était pas une réalité?

L'homme, son existence, ce *moi* qui se révèle quand il dit je *pense*, *je suis*, est-il *en soi* une

vérité absolue, un *fait* qui renferme cette conclusion : je suis, donc je *serai toujours?* Tel est le véritable problême à résoudre sans lequel tout n'est rien pour l'homme.

L'homme admettra donc, comme un fait incontestable, sa propre existence, mais seulement pour l'instant où il parle.

Un second fait non moins certain pour lui, c'est qu'il ne s'est pas donné l'existence, mais qu'il la tient d'un être semblable à lui et qui l'a précédé. Or, comme il n'existe aucun fait qui prouve que l'homme soit né ou naisse autrement qu'au moyen d'êtres semblables à lui et qui l'ont précédé, la voie de génération est donc le mode unique de reproduction et de propagation de l'homme.

Mais l'être qui lui a donné l'existence, qu'il a connu, auquel il a parlé, a cessé de parler, de se mouvoir, et a totalement disparu à ses yeux. Il doit en conclure que bien qu'il puisse dire et penser qu'il est quand il parle, il n'est pas certain que ce qui en lui a fait cet énoncé, puisse *toujours* le faire. Donc, pour lui, ce qui a parlé n'est pas un principe vrai et absolu, mais, au contraire, une faculté transitoire et périssable.

Cependant, réfléchissant que cette faculté lui a été *transmise* par son père, sans qu'il la perdît lui-même, et qu'ils en ont joui tous deux en présence l'un de l'autre, il conclut qu'elle était

communicable, sans perdre sa propre virtualité.

Mais enfin, dira-t-il, elle était périssable, puisque mon père a péri; car *tout*, jusqu'à *sa forme*, a disparu, pour ne laisser que quelques livres de *matière* inerte. Cette matière inerte ne parle plus, et cependant elle a parlé; je l'ai entendue..... Il s'agit donc de savoir pourquoi cette matière ne parle plus, et si elle peut parler. Il est conduit naturellement à se demander si lors de la disparition de son auteur la *cause parlante* s'est anéantie avec le corps, ou si ce principe animant et parlant, qui prononçait *je suis*, n'était pas quelque chose (quoi que ce soit) devenu invisible, mais qui était seulement uni à quelques attributs transitoires et périssables. Ce soupçon acquerra d'autant plus de force qu'il a sous les yeux cette masse inerte, résultat de la dissolution, qu'il l'agite vainement pour la faire parler; tandis que son oreille est encore retentissante de cette parole puissante prononcée par son père : *Je pense, donc je suis.*

Ces considérations lui rappellent qu'il a observé que tous les corps se présentent à lui sous deux états opposés; dans l'un ils sont immobiles et inertes; dans l'autre, actifs et vivans; mais que les premiers, quoique privés de mouvement, peuvent passer à l'état d'animation; car il les a vus toujours entrer dans la composition des corps

vivans et du sien propre. Aussi de ces *faits* il tire cette conclusion rigoureuse, que les corps inertes ne possèdent pas en eux le mouvement phénoménal de l'existence, mais qu'ils peuvent en être pénétrés; que le principe, cause de l'animation de la matière inerte, entre et sort, et que c'est lorsque cette cause se retire que les élémens inertes tombent en poussière, comme il est arrivé au corps de son père.

Donc un être vivant, de son espèce, est un phénomène qui renferme deux conditions distinctes, savoir : une matière qui n'a pas en soi le mouvement, mais qui peut l'acquérir, et une force active qui a pénétré la matière. Or, dans la poussière produite par la dissolution de son père, il n'est resté que l'un des deux facteurs du phénomène vivant. Il conclut encore que, par identité avec son auteur, il a en lui une cause *active* et un élément *passif*.

Reste à démontrer que cette cause active qui animait son auteur n'a pas péri irrévocablement quand elle a été séparée de son enveloppe.

Si l'on nomme *vie*, *existence*, cette même cause active, on pourra raisonner ainsi pour résoudre la seconde partie du problème.

1. Je *suis*, donc l'existence *est*, au moins pour le moment où je parle.

2. Or, cette condition d'existence qui me constitue est *née*, ou elle est *par elle-même;* si elle est *née*, elle n'a pu naître que de deux manières, savoir de l'*existence* ou de la *non-existence;* mais si l'existence est la *condition d'être*, on ne peut pas dire sans absurdité que l'existence *est* et *n'est pas*, à la fois; et son contraire, c'est-à-dire la non-existence, le *néant*, le *rien* enfin, sera *sans condition* d'être. Maintenant peut-on concevoir que l'existence ou la *condition d'être* provienne de ce qui est sans condition d'être.... L'existence n'est donc pas née de la non-existence. Mais l'existence est un *fait*, puisque j'existe; donc l'existence est née de l'existence, et à quelque point que l'on remonte, il restera toujours que l'existence naît de l'existence.

3. L'existence *est*, et *est en soi*, puisqu'elle est sans origine; or puisqu'elle n'a pas commencé, elle ne peut cesser d'être.

De cette démonstration nous pouvons conclure :

4. Qu'exister c'est agir, ou pouvoir agir.

5. Que la matière n'a pas l'existence, puisqu'elle n'agit ni ne peut agir par elle-même.

6. Qu'au contraire j'agis quand je dis *je suis;* donc, j'ai en moi les conditions de l'existence.

7. Or, l'existence *est* par cela seul que *je suis;* donc si je puis dire *je suis*, je puis dire aussi *je serai*, puisque l'existence est par elle-même.

8. Ainsi donc, l'homme ayant pu se révéler *à lui-même* à l'aide de *faits* incontestables, peut et doit maintenant trouver encore *en lui* toutes les révélations qui peuvent lui être nécessaires pour accomplir les conditions d'existence qui lui ont été départies. Pour atteindre ce but, il n'a besoin que de bien connaître les lois qui le constituent : car L'HOMME, COMME TOUS LES ÊTRES DE LA NATURE, A REÇU *à priori*, DES CONDITIONS D'EXISTENCE, QUI SONT LA MESURE, L'ÉTENDUE ET LA LIMITE DANS LESQUELLES IL DOIT EXÉCUTER LES ACTES DÉDUITS DE CES MÊMES CONDITIONS D'EXISTENCE ; or ces conditions, même de l'être le plus complexe, peuvent toujours être ramenées pour chacune d'elles, à une force initiale simple, force qui, considérée en elle-même, est ce que nous nommons *faculté fondamentale innée.*

9. La nature des principes qui animent les êtres nous est entièrement inconnue; aussi le principe et les facultés des êtres (comme les nôtres propres) ne se révèlent à nous que par leurs actes, c'est-à-dire par des phénomènes.

10. Les phénomènes manifestés par les corps

sont donc les seuls moyens que nous ayons pour apprécier et connaître les conditions d'existence qui les constituent, puisque tout phénomène est toujours, et nécessairement, le produit d'une force active *sui generis*, et qu'on a appelée *cause*.

11. De là cette importante conséquence qu'on ne doit jamais admettre dans les êtres l'existence de propriétés ou de facultés, s'ils n'en donnent des preuves par des actes, dont la réalité et la certitude se déduisent de leur répétition.

12. La nature des causes qui produisent les phénomènes est jusqu'ici restée inconnue, elle est insaisissable par nos sens et ne s'est jamais montrée à nu; c'est-à-dire, sans une enveloppe qu'on a nommée *corps* et *forme*.

13. La forme et le corps sont donc des conditions constantes qui accompagnent tous les phènomènes et nous les rendent sensibles.

14. On ne peut démontrer par aucune expérience directe, que *la forme* sous laquelle apparaît un *phénomène*, un être, soit due à la cause qui le produit; mais cette preuve se déduit nécessairement de ce que les corps des êtres sont toujours formés *d'élémens matériels*; qui sont aptes à entrer, et entrent effectivement et indifférem-

ment, dans la composition de tous les corps, quelle que soit *leur forme.* Or puisque les êtres se présentent à nous avec des formes fixes et invariables, et que ces formes n'appartiennent point aux élémens qui les composent, il n'y a donc que le principe actif et invisible qui anime les êtres qui soit cause de leurs formes.

15. Le corps dans lequel la cause active des êtres est engagée modifie toujours leurs actes : ainsi l'homme marcherait droit, entendrait et chanterait juste, si les organes dont il doit se servir pour manifester ces actes n'étaient pas viciés : nouvelle preuve que la matière, loin d'être la cause des êtres, est souvent un obstacle à leur développement.

16. Toute cause, tout principe qui détruit, écarte ou modifie une autre cause, un autre principe, est par ce fait même, non-seulement supérieur à la cause ou au principe détruit, écarté ou modifié, mais encore d'une nature dont l'origine est différente.

17. L'unité, dans un être, est un fait qui implique toujours l'idée de divisibilité, de pluralité, d'où le mot *union;* l'effet de l'union est *l'unité.* L'unité dans ce sens est donc fractionnable : or

toute fraction peut être *semblable*, mais jamais *égale* à l'unité dont elle dérive.

18. Il n'y a que ce qui est simple qui soit infractionnable, et par conséquent indestructible, inaltérable : tel est le caractère de ce qui, en soi, est un *principe*.

19. Par cela seul qu'un *principe est simple*, il ne peut avoir qu'une loi et un seul mode d'agir, et cette loi reproduira toujours les mêmes effets.

L'application de cette vérité renverse toutes les théories de transformation à l'aide desquelles on veut que les corps *inertes* et *insensibles* deviennent *irritables ;* et que cette *irritabilité* se transforme en *sensibilité*, et que la sensibilité elle-même soit transformée en *pensée*. Si cette proposition était vraie, elle ramènerait le chaos en détruisant toutes les lois d'ordre et de permanence, desquelles dépend la perpétuité des races et des espèces.

Si on y regarde de près, on verra que les physiologistes ont admis la théorie des transformations, non pas en la déduisant des faits ou de raisonnemens spécieux, mais comme une conséquence forcée de leur opinion que l'homme était un être d'une seule nature.

20. L'être qui se suffit à lui-même est seul

indépendant, par conséquent seul *absolu*. C'est cette unité primitive d'où se sont écoulées toutes les *fractions* qui peuplent l'univers.

21. Nul être de notre région ne se suffit à lui-même : en d'autres termes, tous les êtres de la nature sont *incomplets*, à l'état fractionnaire, *dépendans*, c'est-à-dire soumis à *des besoins*, chacun selon son ordre et sa nature.

22. Tout ce qui est incomplet est par cela seul dans la nécessité de rechercher son *complément*, sous peine de pâtiment.

23. Aussi la tendance vers un complément est-elle la loi universelle qui régit le monde dans son ensemble comme dans la moindre de ses parties.

Cette loi des complémens s'applique aux lois des attractions chimiques de la matière, aux phénomènes du besoin que manifestent tous les organes et les viscères des corps organisés ; elle est nommée *attrait*, *sympathie* dans les phénomènes de l'âme *instinctive*.

C'est la lumière intellectuelle, la connaissance que recherche l'esprit, par ce *besoin* de connaître qui le provoque incessamment. Rien n'échappe à cette loi impérieuse. C'est la cause unique qui fait

de l'univers un tout *uni*, en ramenant à tous les instans le moindre élément des êtres vers cette unité primordiale, source et de tout *écoulement* et de tout *complément*, et c'est à l'aide de cette loi que toutes les perturbations et toutes les déviations seront ramenées et régularisées selon les lieux et selon les temps.

24. L'existence ou la vie étant synonymes, la vie, considérée dans son phénomène primordial et constitutif (pour notre région), se réduit à la possibilité de produire incessamment le double mouvement alternatif de systole et de diastole.

Ce phénomène peut se produire de deux manières, ou comme propriété fondamentale et propre, ou comme réunion par voie de complément.

Si c'était une propriété fondamentale, elle ne pourrait ni se perdre ni s'acquérir; mais la matière passant de l'état inerte à l'état liquide et gazeux, démontre déjà qu'elle ne jouit pas de cette propriété par elle-même. L'ignorance où est l'esprit de l'homme en venant au monde prouve que même l'esprit est soumis à rechercher la lumière; et les lois qui régissent la nature organique indiquent que la lumière physique est indispensable à la vie des corps organisés.

25. La vie dans sa plénitude d'action est donc un duel dont l'un des agens vient s'unir à l'autre; l'un, doué de la force expansive et dilatante, l'autre, de la force contractive; et de leur *union*, dans des rapports infinis, naissent les deux mouvemens simples, primitifs, *opposés*, et par cela seul, *complémens* l'un de l'autre, à l'aide desquels la vie est manifestée.

26. L'expansion et la contraction sont deux faits primitifs et universels, et tout dans l'univers est réglé par cette double action. Ainsi,

La force et la résistance.
L'attraction et la répulsion.
L'ascension et la gravitation.
La lumière et les ténèbres.
Le chaud et le froid.
L'actif et le passif.
Le positif et le négatif.
Le mâle et la femelle, etc.

Tout se réduit à deux actions contraires et opposées, et que nous désignons sous la dénomination, l'une de *force expansive*, ou *mâle*, l'autre de *force contractive*, ou *femelle*.

27. La force expansive, ou mâle, agit du centre à la circonférence. Son action constante est d'*exciter*, de *pénétrer*, d'*illuminer*, d'*étendre*, etc.,

selon son ordre et sa nature; mais cette force est *contractable*.

28. La force contractive, ou femelle, agit de la circonférence au centre. Son action constante est de *retenir*, *converger*, *coercer*, *compacter*, *contracter*, etc.; mais elle est *dilatable*, elle est cause des ténèbres, du froid et de la mort. Dans la nature inorganique c'est la matière, dans la nature animique c'est la colère, et dans la nature hominale c'est l'ignorance.

29. Agir *expansivement*, c'est faire effort pour occuper le *maximum* d'espace. Cet acte donne la notion de l'*infini*.

30. Agir *contractivement*, c'est faire effort pour occuper le *minimum* d'espace. Cet acte donne la notion du *fini*.

31. Toutes les *bases* pénétrées par la force *expansive* peuvent passer à l'état *mou*, *liquide*, *vaporeux* et *gazeux*. Ces conditions sont des commencemens de vitalité, et toujours indispensables pour faire partie de l'organisation vivante.

La force expansive qui vient s'unir à ces bases est exclusivement fournie par le soleil : la cessation de son action amènerait la rigidité générale,

ou la mort de tous les corps organisés ; ce serait le chaos tel qu'était le monde avant l'apparition de cet astre. Le magnétisme, l'électricité, le galvanisme, la chaleur, la lumière, sont des phénomènes déduits de l'action exercée par le soleil sur les molécules de la matière.

32. Toutes les bases *terrestres* étant pénétrables, nous les nommons *principe femelle vivifiable ;* et le *soleil*, qui est une puissance pénétrante, est pour nous le *principe mâle vivifiant.*

33. Tout système général ou particulier est toujours l'expression des puissances dont l'être est doué.

34. Mouvement et vie ne sont pas synonymes. Il n'y a pas de vie sans mouvement, mais il y a du mouvement sans vie ; la vie est la condition des corps organisés.

## DE LA NATURE ORGANIQUE.

35. Tous les phénomènes de la nature peuvent se diviser en deux grandes classes.

1° Les phénomènes produits par les corps *inorganisés*.

2° Les phénomènes manifestés par les corps *organisés*.

Les phénomènes produits par les corps inorganisés se divisent en deux sous-classes.

1° En phénomènes chimiques.

2° En phénomènes physiques.

Ces phénomènes sont toujours produits par les lois *complémentaires* de l'attraction.

Les phénomènes manifestés par les corps organisés ( appelés *vivans* ) se divisent en trois sous-classes.

1° En phénomènes des êtres végétans.

2° En phénomènes des êtres sentans.

3° En phénomènes des êtres pensans.

Il y a des êtres purement végétans. — *Les plantes.*

Il y en a qui sont végétans et sentans. — *Les animaux.*

Et il y en a qui sont végétans, sentans et pensans. — *L'homme seul.*

36. Les corps *organisés* proviennent toujours d'un être semblable à eux, et dont ils ont fait partie; ils sont plus ou moins doués du pouvoir locomoteur; ils croissent et s'augmentent de dedans en dehors, et de dehors en dedans, par voie d'*intussusception*, d'absorption et de manducation; ce qui donne lieu au déplacement des parties et à leur renouvellement.

37. Les corps *inorganisés*, au contraire, ne croissent jamais, mais seulement augmentent de dehors en dehors par *juxta-position*, sans déplacement d'aucune partie intérieure. Ils ne proviennent jamais d'un autre corps dont ils auraient fait partie, mais se forment spontanément; enfin ils ne sont jamais doués par eux-mêmes du pouvoir locomoteur, etc.

38. L'excitabilité est le phénomène que manifestent les corps organisés, et cette propriété se maintient dans leurs parties, même après la mort générale; et lorsque cette propriété se perd entièrement, les élémens qui constituaient ce corps organisé rentrent dans la classe des corps inorganiques, ou la matière proprement dite.

39. L'excitabilité est toujours le résultat des deux forces opposées déjà signalées, l'expansion et la contraction, qui animent chaque système, comme la moindre partie des corps organisés, et c'est à l'aide de ce mouvement alternatif que s'opère la propagation de l'excitation.

40. Aucune loi mécanique ou chimique ne préside aux fonctions de la vie des corps organisés; et lorsque des phénomènes purement chimiques ont lieu dans le corps vivant, ils sont toujours une cause morbide.

41. Les lois qui font passer la matière inorganique à l'état de substance organisée sont inconnues; il est seulement certain que les lois connues de la chimie n'y sont point applicables, et bien loin de là, car, dès que les élémens déjà organisés dont sont formés les corps, ou ceux qui, encore inorganiques, mais déjà ingérés dans certaines cavités du corps, dès que ces élémens, disons-nous, réagissent les uns sur les autres d'après les lois chimiques, aussitôt les corps organisés tendent à s'altérer et contractent des affections morbides, sources incessantes et *toujours premières* de toute maladie organique. Et si leur action prolongée envahit tout le système, elle finit par le détruire. On arrive donc à ce résultat que

les lois de l'organisation luttent contre les lois chimiques, et réciproquement.

C'est sur cette base positive et fondamentale que devrait se fonder l'art de guérir ou plutôt l'art de faciliter la guérison, seulement en suspendant et détruisant les causes des phénomènes chimiques, pour que l'action organisante puisse guérir en reprenant ses fonctions. Ce ne sont donc que deux actions en présence et qui se nuisaient.

42. On a déjà fait remarquer que la matière inorganique était apte à concourir à la formation de tous les modes de la nature organisée, que présentent les corps vivans. Ces élémens primitifs inorganiques, au nombre de trois seulement, quatre au plus, suffisent pour produire les corps organisés les plus divers par leur forme, leur couleur et leurs propriétés, par exemple, la mauve et la ciguë.

43. Les corps organisés naissent, croissent, augmentent et dépérissent, et leur dissolution restitue à la matière générale inorganique les élémens qui avaient servi à les former.

44. Tous les corps organisés ont des limites de grandeur qu'ils ne franchissent jamais. La loi qui fixe ainsi ces limites ne peut se déduire de celles

qui animent et régissent les élémens inorganisés qui entrent dans leur composition.

45. Les corps des êtres organisés ne peuvent croître et augmenter qu'au moyen d'une *action* qui attire à eux les élémens propres à remplir le but que ces êtres doivent atteindre; cet acte, dans sa dénomination la plus générale, s'appelle *absorption*. Cet acte fondamental s'opère par des formes variées à l'infini pour chaque espèce de corps.

46. Bien que la structure et la forme des corps organisés soient variées à l'infini, chaque espèce reproduit toujours des êtres dont le corps est parfaitement semblable au type de l'espèce, ce qui constitue la permanence des races et des espèces. La production spontanée de corps organisés doués du pouvoir de se reproduire n'est démontrée par aucun fait.

47. La forme du corps, en général, semble appropriée aux fonctions que l'être doit remplir; cependant on remarque chez tous les êtres, et chez l'homme en particulier, que la forme de son corps et celle de ses membres sont souvent des obstacles au lieu d'aider aux actes qu'il voudrait opérer. Le corps de l'homme n'aurait donc pas toutes les

conditions que le principe actif qui l'anime pourrait exiger. Ainsi, il ne peut se ployer en arrière, il n'a que deux yeux, placés en avant, etc., etc. C'est donc un sujet de grande méditation que cette désharmonie entre les besoins et les moyens.

48. Tout être est placé à son origine, par l'acte de la fécondation, dans un réceptacle appelé œuf, ovule; réceptable composé de substances produites par les ovaires ou les *placentas*, et que l'être s'approprie par l'absorption ou la manducation, pour s'en former une enveloppe corporelle, organisée d'après les lois constitutives et innées de l'être.

49. Les êtres végétans sont pourvus d'un corps organisé formé à l'aide d'élémens inorganiques qu'ils puisent dans les différens milieux dans lesquels ils sont plongés.

50. Les végétaux sont privés de tout pouvoir locomoteur, et le plus grand nombre est fixé au sol.

51. Le corps des êtres purement végétaux se distingue de celui des animaux en ce qu'il n'est jamais muni du genre d'appareils organiques appelé *sens*.

52. Le nombre des *sens*, comme leur perfection, varie chez les animaux ; mais tous sont doués au moins du sens du *tact*.

53. La présence d'un sens en général, et de celui du tact en particulier, chez les espèces qui occupent le dernier degré de l'échelle des animaux, se reconnaît par la propriété que l'animal manifeste de pouvoir porter *tout* ou *partie* de son corps *en avant*, par l'effet d'une *provocation interne*, et de revenir sur lui-même par la même cause. C'est par la répétition de cet acte que la certitude de l'existence du *sens* est acquise ; car c'est à l'aide de ce mouvement *tentaculaire* ou *brachial* que les animaux s'assurent de la présence de leurs ennemis, des corps qui les entourent et qu'ils attirent à eux, ou se portent vers les substances propres à leur alimentation. Ce caractère est aussi tranchant que positif pour distinguer les végétaux des animaux ; la prostration des feuilles de certains *mimosa*, des *hymænea*, des *cactus*, des *hedysarum*, etc., étant due à des causes externes, ne peut jamais se confondre avec les phénomènes que manifeste le polypier le plus rapproché de la plante.

Ce caractère nous paraît suffisant, et nous croyons même que c'est le *seul* qui soit réellement et incontestablement exclusif à l'être ani-

mal ; car, si les plantes n'ont pas de nerfs, il y a des animaux qui en sont privés, et l'homme lui-même a des parties de son organisation qui n'en contiennent pas, telles que les graisses, la moelle, le sang. Et quant à la cavité intestinale, peut-on donner ce nom à celle qui, comme dans les astéries, sert à la fois de bouche, d'estomac, et d'anus. Il n'en est pas de même de la présence du *sens du tact*, elle est facile à constater. D'ailleurs le végétal est soumis d'une manière passive et *nécessaire* à l'influence du milieu dans lequel il est plongé. Il n'en est pas de même de l'animal, qui peut, en fesant mouvoir tout ou partie de son corps, changer entièrement ses relations avec ce qui l'environne. En un mot, la plante ne peut qu'être tuée; l'animal peut se tuer, sans jamais le vouloir; l'homme seul *sait* qu'il peut vouloir se tuer.

54. Un des caractères exclusifs du corps de l'homme, et qui le distingue d'une manière positive de celui de quelque animal que ce soit, est que l'organisation de sa colonne vertébrale, la disposition des os du bassin, des cuisses et des jambes, et enfin la forme de ses pieds, sont telles, que lui seul peut se tenir et marcher debout sans effort : en un mot, l'homme est le seul être qui marche naturellement debout sur ses pieds.

55. Tous les corps organisés, avons-nous déjà dit, sont excitables, à l'occasion des impressions qui peuvent les atteindre; mais ce phénomène de l'excitabilité ne donne lieu au déplacement d'aucune partie, d'aucun élément; cette action s'opère à la manière des courans de l'appareil électro-dynamique.

56. Tout être animique a la propriété d'éprouver qu'il y a, ou non, rapport entre lui et l'objet en contact : c'est la cause des sympathies et des antipathies organiques involontaires.

57. L'excitabilité animant un viscère ou un appareil organique y fait naître un besoin varié dans son but et ses moyens.

58. Le corps organisé des êtres vivans est dans un mouvement perpétuel plus ou moins sensible, dans l'ensemble comme dans la moindre des parties : ce mouvement s'opère dans le corps de la plante, comme dans celui de l'animal et de l'homme, sous la double condition de l'action et de la réaction, qui constitue ce double mouvement de systole et de diastole, indispensable pour opérer ce transport des élémens propres à réparer les pertes, ou augmenter le volume des corps.

59. Pour que le corps ou ses parties soient vivans, il faut que l'ensemble, comme l'élément le plus simple, soient eux-mêmes vivans.

60. Le soleil seul anime, par son action, tous les corps organisés; ce qui prouve que l'activité organique n'a pas de centre, et n'est pas produite par un être.

61. Dans les corps vivans, l'action du soleil est introduite dans l'organisation à l'aide de la respiration, de l'absorption et de la manducation; et *ce* avec *quoi* l'action du soleil se combine sert à augmenter la masse corporelle. C'est la *matière animée* qui, par les forces de l'être vivant, est convertie en *matière organisée*.

62. Tout être organisé a en lui au moins un des deux, et souvent les deux organes indispensables pour se reproduire et propager son espèce. Ces organes constituent les sexes quand ils sont distincts l'un de l'autre, quoique dans le même individu. Les sexes sont départis aux corps organisés des végétaux comme à ceux des animaux.

63. Les corps organisés végétaux se reproduisent par gemmes, par cayeux, par boutons ou marcottes naturelles, et par graine. Les corps

des animaux et de l'homme se reproduisent par incubation, gestation et parturition.

64. Les gemmes, les cayeux, les boutons, les graines, les petits, l'enfant enfin, tous ont fait partie d'un être auquel ils étaient unis avant de s'en séparer.

## DE LA NATURE ANIMIQUE DANS L'HOMME.

65. La nature animique est un principe qui constitue les êtres appelés *animaux* en général, et dans ce sens l'homme est un animal, si l'on considère seulement ses penchans et ses instincts.

66. Les êtres animiques, outre une enveloppe tirée de la même source que celle des végétaux (mais appropriée au but qu'ils ont à atteindre), ont aussi un principe spécial, doué de facultés qui combattent et détruisent souvent les lois qui constituent la nature organisée.

67. Le corps des êtres animiques présente pour premier caractère distinctif de celui des végétaux (qui en sont toujours privés), d'être muni d'appareils nommés *sens*, à l'aide desquels ils entrent en relation avec ce qui les entoure. La présence d'un seul *sens* constitue l'être animal.

68. Les êtres animiques possèdent le pouvoir locomoteur plus ou moins étendu.

69. Outre les phénomènes de l'excitabilité organique que présente le corps des animaux, comme celui des végétaux, l'être animique manifeste des phénomènes spéciaux, et des forces à l'aide desquelles il dispose de tout ou partie de ses appareils physiques; jusque-là même qu'il peut en détruire les fonctions, et les faire tous périr. En un mot, la nature animique domine et régit la nature organique; par ce fait seul elle lui est supérieure, et n'a avec elle que des rapports, mais sans aucune identité de nature.

70. A l'aide des *sens*, le principe animique entre en relation avec ce qui l'environne, en raison directe du nombre, de la nature et de la perfection de ces mêmes *sens*.

71. C'est à l'aide de ces mêmes *sens* que l'être animique sent son individualité en opposition avec tout ce qui n'est pas lui.

72. L'âme de chaque être animique prend son origine du principe général animique, dont l'activité native et fondamentale est l'*instinct*, et dont la propriété innée est le *sentir*.

73. L'âme est le fond inaliénable, la source unique indestructible de toute *sensation*.

74. On peut considérer la nature animique comme une unité collective de modalités primitives innées, toutes différentes dans leurs fonctions et leur but, mais toujours mues par l'*instinct*, et *toutes* douées de la faculté de *sentir*.

75. L'instinct animique tend toujours vers un complément harmonique ou de plaisir ; il fuit et se retire de toute impression *inharmonique* ou de douleur.

76. Les modalités animiques sont réparties diversement entre les animaux proprement dits, ce qui constitue les espèces : elles ne sont réunies que dans l'homme seul.

77. Par l'intermédiaire du principe animique, l'homme se met en rapport avec les animaux, et par ce principe, il a pu les régir et en triompher, dirigé lui-même, en outre, par un principe supérieur.

78. Le principe animique *sent* qu'il *sent*, mais ne *sait* pas qu'il *sent*. L'âme, par sa nature, ne *voit*, n'*entend* ni ne *goûte* ; les sens de la vue, de l'ouïe et du goût lui fournissent seulement des sensations diverses ; l'âme n'a donc pas la conscience de ses actes. Voilà pourquoi les

animaux ne commettent pas de crimes, et ne sont jamais coupables.

79. L'âme, dans l'animal comme dans l'homme, ne se meut jamais par une cause tirée d'elle-même, mais toujours à l'occasion des sensations qui lui arrivent et que son organisation lui transmet, c'est-à-dire que l'animal ne se meut jamais spontanément, l'esprit de l'homme jouit seul de cet immense privilége. La sensation arrivée au principe animique, agit sur telle ou telle modalité, y produit une impression, qui elle-même provoque l'*instinct*, qui n'est que l'activité des modalités animiques.

80. Soit dans l'homme, soit dans les animaux, la nature animique, considérée en elle-même, agit toujours par *instinct*, son activité innée, et auquel on a donné improprement le nom de *volonté*; cette dénomination appartient à l'activité du principe intellectuel et délibérant.

81. L'âme est douée de la double puissance de se porter en avant, et de se concentrer, de se replier sur elle-même; par la première elle recherche et se porte vers ses complémens harmoniques; par la seconde elle essaie de se soustraire à tout ce qui peut blesser cette harmonie.

82. L'âme *sent* l'harmonie par l'effet de l'impression du plaisir qu'elle éprouve; mais elle ne *connaît* pas l'harmonie ni les causes qui la produisent.

83. Toute modalité de l'âme isolément considérée est ce qu'on a nommé un *penchant*.

84. Pour constituer un *penchant* ou faculté spéciale animique, la modalité de l'âme doit être simple ; c'est-à-dire produire toujours le même phénomène lorsqu'elle est mise en activité, et sans que le phénomène puisse lui-même être reproduit par l'action réunie de plusieurs modalités : de là la possibilité de classer les animaux et d'assigner leur rang de supériorité les uns à l'égard des autres, et même comparés à l'homme, qui, comme on l'a dit, est le seul être qui réunisse toutes les modalités animiques.

85. Tout penchant considéré en lui-même n'a qu'une loi, et répète toujours les mêmes effets, avec des degrés divers d'intensité, degrés qui se déduisent, chez les animaux, de l'énergie de la sensation reçue ; mais chez l'homme, doué d'un principe supérieur qui peut régir les penchans, les impressions suivent la loi que leur impose le principe volitif hominal.

86. Toute impression agissant sur le principe animique provoque sa sensibilité, et fait naître le plaisir ou la douleur, cause de tout mouvement instinctif.

87. Toute activité d'une modalité de l'âme est irrésistible par elle-même : c'est ce qui a lieu dans les animaux, qui n'ont pas de principe supérieur au principe animique ; mais l'homme, à l'aide du principe intellectuel, que lui seul possède, peut se donner des motifs pour modifier, arrêter même l'impulsion animique.

88. Toute participation des modalités de l'âme, aux besoins du corps, développe la sensualité animale.

89. Tout phénomène reçu et senti par l'âme, donne lieu à la conservation d'une impression, déposée par l'être dans l'organe encéphalique ; c'est la mémoire, qui, chez les animaux, est en raison directe de l'impression reçue ; tandis que chez l'homme elle est modifiée par la volonté.

90. Cet acte ainsi conservé, réagissant sur l'âme *par le seul fait* de l'activité organique du cerveau, où elle a été déposée, donne lieu à la ré-

novation de la sensation, par conséquent peut réveiller un instinct, un penchant : phénomène qui, dans l'homme, a lieu pendant la veille, et qu'on écarte le plus souvent, mais qui n'étant pas écarté pendant le sommeil, donne lieu aux rêves, aux songes.

91. Si l'énergie (du souvenir) de la sensation est extrême, et qu'elle absorbe toute l'activité de l'être sur un seul penchant, un seul instinct, même pendant la veille, l'être éprouve à l'occasion de cette réminiscence des effets semblables à ceux de la présence réelle de l'objet lui-même. Telle est la théorie des préoccupations et de la folie, quand cela a lieu pendant la veille, et des rêves avec somnambulisme, si l'effet a lieu pendant le sommeil.

92. La nature animique est le fond, la base, la source unique, du plaisir ou de la douleur, seuls mobiles des actes produits par les animaux, et par l'homme aussi, lorsqu'il ne se sert pas des facultés supérieures que seul il possède.

93. Chez les animaux, l'âme ne peut-être émue qu'à l'occasion des impressions organiques que lui transmet le corps. L'homme seul peut être ému par des causes non physiques et puisées

dans son intelligence. Dans ce cas, c'est l'*amour* proprement dit, sentiment inconnu aux animaux. C'est pourquoi ils ne peuvent connaître ni l'amour platonique, ni l'amitié, ni le dévouement (sachant que la mort doit en être la suite).

94. L'activité de l'âme ou l'instinct, dans l'homme, a trois degrés appréciables d'énergie.

1° Le penchant.
2° La passion.
3° L'irrestibilité.

*Tableau des modalités de la nature animique ou penchans instinctifs.*

Instinct qui incite à

1. Se conserver.
2. Dominer.
3. Rechercher les caresses.
4. S'opposer, combattre.
5. Briser, détruire.
6. Avoir, posséder.
7. Amasser, faire des provisions.
8. Cacher, céler.
9. Éviter, s'esquiver, se dérober.
10. Veiller, être sur ses gardes.
11. Imiter, contrefaire.
12. S'abriter, se construire un abri.
13. S'associer, s'attrouper.
14. S'apparier, s'accoupler.
15. Prendre soin des petits.

## DE LA NATURE HOMINALE.

95. L'homme réunit les facultés reconnues par nous dans les deux principes que nous avons désignés par les noms de *nature organique* et de *nature animique;* mais il possède en outre un principe spécial, distinct, qui caractérise ce que nous appelons la *nature hominale.*

96. L'homme est donc un être à triple nature, et formé :

1° D'un corps tiré de la nature organique, et doué d'*excitabilité.*

2° D'une âme provenant, comme celle de tous les animaux, de la nature animique, et douée de *sensibilité.*

3° D'un principe rationnel et *volitif*, doué de la faculté de connaître et du libre arbitre.

97. De même que tous les êtres de l'univers, L'HOMME A REÇU *à priori* DES CONDITIONS D'EXISTENCE QUI FONT QU'IL EST HOMME SANS POUVOIR ÊTRE AUTRE CHOSE.

98. Par ses forces spéciales, l'homme seul

peut sciemment détruire son corps, de ses propres mains; seul il est capable de dévouement avec connaissance de cause.

99. Par la force de sa volonté et de sa faculté de connaître, l'homme soumet tout à son investigation; par cette double force il régit, excite ou réprime les penchans de son âme, en les faisant servir au but qu'il s'est proposé d'atteindre, soit qu'il les pervertisse en les transformant en passions basses ou haineuses, soit qu'il les ennoblisse en les faisant passer de l'état d'instinct et de penchant grossier de l'animal à celui de sentimens épurés et d'amour; car l'homme est le seul être capable d'amour. (*Voy.* appendice A.)

100. L'homme naît sans notions, c'est-à-dire qu'il n'a pas d'idées innées; toutes ses connaissances sont acquises à l'occasion des impressions qui parviennent à son esprit : or, si l'esprit ne reçoit aucune impression, il est passif; telle est sa condition lorsque les fonctions organiques ou animiques sont suspendues.

101. L'être spirituel de l'homme ne se meut pas sans provocation; il ne se meut donc qu'à l'occasion d'une impression, d'une excitation

quelconque. Mais cette excitation arrivée jusqu'à la faculté volitive, provoque son activité, et c'est cette cause excitable de l'être intellectuel que nous nommons *volonté*; or, ce qui dans la faculté de vouloir est excitable, est le *désir* de connaître; donc le désir de connaître est la base excitable de l'être humain, d'où naît la curiosité; car *connaître* est la *faim* de l'esprit, comme *jouir* est celle de l'âme, et se *remplir* celle du corps.

102. L'être spirituel de l'homme a quatre facultés distinctes.

1° La faculté de vouloir. — *Principe potentiel.*

2° La faculté de connaître. — *Principe rationnel.*

3° La faculté de créer. — *Principe de l'imagination.*

4° La faculté de se manifester. — *Principe du verbe ou de la parole.*

## I.

### *De la faculté de vouloir, ou principe potentiel.*

103. La volonté est une puissance absolue, libre et indépendante par cela seul qu'elle peut s'abstraire, s'isoler de toute participation aux phénomènes produits par son corps et son âme;

aussi voyons-nous l'homme seul sacrifier (avec connaissance de cause) son corps, et même ses plus tendres sentimens, à l'empire de sa volonté.

104. La volonté, considérée en elle-même, peut s'exercer sans motif. L'homme veut, parce qu'il veut. Cette faculté est en soi *active*, et ses actes sont des actes de puissance, et non de *lumière* et de *raison*. Ce qui prouve que la volonté en soi n'est pas une faculté de lumière intellectuelle.

105. La volonté a trois degrés appréciables d'énergie, savoir :

1° La velléité, ou désir de faire.

2° La détermination, qui produit les actes.

3° La fermeté, qui persiste dans la détermination.

106. Toute activité du principe rationnel tendant à déterminer la volonté provoque le choix, qu'on a improprement nommé *libre arbitre*.

La volonté ne jouit du libre arbitre que lorsqu'elle n'est influée par aucune cause, par aucun fait en soi incontestable. La volonté n'est pas ibre de dire qu'un cheval soit un bœuf. Le libre arbitre n'est jamais dans le jugement que la raison porte des choses, mais dans les actes que l'être veut ou désire exécuter.

## II.

### *De la faculté de connaître, ou principe rationnel.*

107. C'est au moyen de son principe rationnel que l'homme connaît non-seulemeut les impressions qu'éprouve son corps et les sentimens qui agitent son âme, mais encore qu'il peut se connaître lui-même.

108. C'est de ce dernier acte de la faculté de connaître que résulte la *conscience* en vertu de laquelle l'être spirituel pose ce *moi* absolu qui le fait se distinguer de tout ce qui n'est pas lui, et qui lui fait considérer même son corps et son âme comme distincts de lui, puisqu'il a pu les examiner et les juger comme des objets hors de lui.

109. Le principe rationnel par sa nature renferme la condition de ne rien conclure sans un motif. Il n'appartient qu'à la faculté volitive de vouloir pour vouloir.

110. La faculté de connaître a divers modes pour arriver à la connaissance, savoir :

1° L'attention.

2° La réflexion.

3° La comparaison.
4° L'induction.
5° La déduction.
6° L'analogie.
7° L'analyse.
8° La synthèse.
9° La réminiscence.

Ces modes sont à ce principe ce que les sens sont au corps, des moyens, et rien de plus.

111. L'acte de la faculté de connaître, qui opère par l'un de ces modes, s'appelle *penser*, et le résultat de son investigation se nomme *jugement*.

112. Penser est donc un effort que fait l'être intellectuel, à l'aide de la faculté cognitive, pour connaître ce qu'il n'a pu comprendre à la première vue ; car *connaître*, c'est *voir* avec l'esprit.

113. La faculté de connaître a trois degrés appréciables dans le résultat de ses actes.

1° L'apperception, ou connaissance confuse et vague.
2° La notion, ou connaissance probable.
3° L'intuition, ou certitude.

114. L'activité du principe rationnel opérant uniquement sur les notions et les faits fournis

par la réminiscence, détermine les actes de la raison abstraite.

115. Lorsque l'activité intellectuelle s'applique à un fait conservé dans la mémoire, le produit est une *idée*.

116. Le raisonnement est l'acte que le principe cognitif exerce en appliquant à l'objet dont il s'occupe la totalité ou une partie de ses modes d'action, soit pour parvenir à le connaître, soit pour le faire connaître à autrui.

## III.

### *De la faculté de créer, ou de l'imagination.*

117. Imaginer, c'est créer à l'aide d'images conservées dans la mémoire.

La faculté imaginative peut modifier les images acquises, mais toujours à l'aide d'autres images également acquises. Telle est la source des beautés comme des monstruosités idéales.

Cette faculté est le principe de toutes les découvertes et de toutes les inventions, soit dans les arts, soit dans les sciences; c'est par elle que la vie de l'homme se colore et s'embellit, mais aussi se décolore et se rembrunit.

## IV.

### *De la faculté de se manifester, principe du verbe ou de la parole.*

118. La parole est un acte de l'être intellectuel produit à l'aide de toutes les facultés dont il est doué pour mettre en dehors les notions, les sentimens ou les impressions qu'il veut communiquer.

119. La puissance de la parole est telle, qu'elle peut faire subir aux idées d'un être toutes les modifications dont les impressions, la sensation et les notions sont susceptibles.

# APPENDICE.

## (A.)

## DE L'AMOUR DANS L'HOMME.

L'amour est un sentiment humain, les animaux n'en sont pas susceptibles ; car bien que l'amour naisse toujours à l'occasion des impressions fournies par le corps et l'âme, et que les animaux soient doués de corps et d'âme, néanmoins il est propre à l'homme seul, parce que l'amour est le résultat, non pas d'une préférence simple déduite de l'appétit et de l'attrait, mais d'un choix délibéré et réfléchi. Or, l'homme seul est doué de la faculté de faire un choix.

Et l'on remarquera que ce choix peut être, et est très-souvent, en opposition avec la jouissance et le bien-être du *moment*; car le choix fait par l'homme peut l'entraîner et l'entraîne à des sacrifices les plus douloureux, fondés sur les règles du devoir, règles que l'homme seul peut établir. L'animal n'est jamais dans ce cas; s'il préfère, s'il semble choisir, c'est quand les objets soumis à ses sens lui apportent des impressions de plaisir

presque égales. Autrement il se porte sans hésiter, par la force de ses instincts animiques, vers l'objet qui le flatte harmoniquement. L'animal est toujours réduit à *sentir;* si la sensation est harmonique, il s'y porte ; si elle est désharmonique, il recule et la fuit.

*Aimer*, c'est vouloir posséder toujours la chose que la raison a préférée. Cet amour se modifie par la nature de l'objet préféré, et chaque mode est un sentiment spécial auquel on a donné un nom propre.

*Haïr* sera donc le sentiment contraire, et produit par les mêmes causes.

*Aimer* est un sentiment qui tend à pénétrer intimement l'objet de son choix, comme pour l'identifier avec lui.

L'homme est capable d'amour, non-seulement pour les objets qui peuvent frapper ses sens, mais aussi pour des objets qu'il ne connaît pas, et qu'il ne connaîtra jamais (durant cette vie, bien entendu), comme étant hors de son investigation et de son pouvoir. L'objet d'un tel amour est toujours un produit de son imagination, ou une conclusion de son jugement : de là l'origine des beautés, des vertus idéales, que l'homme seul produit, et auxquelles il sacrifie souvent tout l'ordre positif

et sensible qui l'enveloppe : aussi l'amour vit-il d'espérance.

Ce sentiment s'élève et s'épure, descend et s'avilit par le fait de l'esprit seul.

L'amour exige le dévouement exclusif et la réciprocité.

L'amour est aveugle ou éclairé.

L'amour est éclairé lorsque l'homme, pour déterminer son choix, s'est servi de toutes les facultés de son esprit.

L'amour est aveugle quand l'homme a obéi simplement à l'attrait instinctif de son âme; dans ce cas il rentre dans les conditions de l'animal, puisqu'il n'a point employé ses facultés délibérantes, ni soumis à l'examen sévère de la raison l'objet de son attrait. Alors l'homme ne se sert de son intelligence que pour satisfaire son goût, son instinct; ce qui constitue la passion.

L'amour vrai constitue le bien absolu.

L'amour faux produit le contraire; mais le contraire de l'absolu est le temporaire, le relatif : le mal est donc toujours un état temporaire et relatif.

(B.)

## DU PRINCIPE ET DES CAUSES DE LA SOCIABILITÉ.

L'homme, a-t-on dit, et avec juste raison, est un être sociable. Mais on aurait dû ajouter que ce n'est pas par des causes prises hors de lui ; car l'homme est sociable uniquement à cause des *conditions d'existence* qui le constituent.

Nous disons encore, l'homme est sociable par sa raison, et non par son instinct.

On a attribué la sociabilité de l'homme tantôt à l'amour qu'il porte à sa compagne, et tantôt à l'amour de celle-ci pour ses enfans, et surtout à la longue faiblesse de leurs premières années, qui ainsi leur fait contracter l'habitude, puis le besoin de vivre ensemble. Mais les animaux ne sont-ils pas dans le même cas ? Tous dans le temps du rut sont fort attachés à leurs femelles ; mais ce moment passé, quelques espèces quittent leurs femelles, tandis que d'autres continuent de vivre en compagnie. Quelles femelles sont plus attachées à leurs petits que la lionne et la tigresse ! Cependant quelles espèces vivent plus solitaires ! car elles chassent leurs petits, devenus grands, afin de vivre seules.

La faiblesse, d'une part, de l'autre le besoin de se défendre ou d'attaquer, ont encore été indiqués comme des causes de l'agrégation des animaux; mais quel animal vit plus solitaire que le lièvre, et cependant quel animal est plus faible et plus timide que lui! A côté voyez ces lapins réunis en troupe; leur nombre ne leur sert à rien contre le plus petit animal carnassier, que dis-je, contre le moindre bruit; car pour eux il semble que le premier besoin soit de fuir. Et depuis qu'il y a des lapins, aucun exemple ne nous a été fourni d'une confédération de ces animaux contre la fouine ou le chat putois envahissant un terrier.

Il n'est donc pas vrai de dire que l'amour conjugal, ni l'amour des petits, ni le besoin de l'attaque ou de la défense, ni toute autre cause de même ordre, soient les causes éloignées, et encore moins les causes prochaines, de la réunion des animaux ni de l'homme à l'état d'agrégation.

Les observateurs sont d'accord que les animaux agissent par instinct, et que l'homme lui-même a de l'instinct. Mais ce mot *instinct* est vague. L'instinct du castor et de l'abeille n'a aucun rapport avec celui qui fait du lion et du tigre des êtres féroces. On sait que chaque espèce d'animal se distingue par un instinct propre; et, si l'expérience prouve ce fait, il faut d'abord reconnaître que l'instinct est une puis-

suit que l'agrégation animale n'est pas une société, puisque les animaux à l'état d'agrégation ne se perfectionnent jamais.

Donc ce qui, chez l'homme, est la cause qui fait qu'il se perfectionne n'est pas un instinct; car les animaux, qui sont tous mus par l'instinct, ne se perfectionnent pas.

L'homme, au contraire, est essentiellement sociable, puisqu'il se perfectionne, ou, pour s'exprimer dans le sens le plus étendu, puisqu'il peut changer et varier à toute minute, soit en bien, soit en mal, tous ses actes, dans les limites toutefois des conditions d'existence qui le constituent. Ainsi, au physique, quoique de tous les êtres il ait l'enveloppe la plus délicate et la plus susceptible d'éprouver toutes les influences atmosphériques, cependant il est le seul être qui puisse habiter tous les climats à l'aide des moyens factices qu'il sait se procurer et se créer au besoin.

On n'objectera pas, sans doute, que les animaux sous la main de l'homme sont susceptibles de perfectionnement, parce que tout le monde sait que l'animal abandonné à lui-même rentre dans l'état ordinaire d'où il avait été tiré momentanément, et qu'aucun animal n'a jamais usé de lui-même des moyens factices dont l'homme le faisait instrument. L'animal ne s'était donc pas

perfectionné sous la main de l'homme; il n'avait été qu'un instrument docile.

Ainsi la question se réduit à reconnaître comme un fait incontestable,

1° Qu'aucun animal ni aucune race d'animaux ne s'est perfectionné dans ses instincts natifs, et que chaque race fait encore aujourd'hui ce que ses pères ont fait de tout temps;

2° Que tout animal perfectionné par l'homme et abandonné à lui-même n'use jamais des moyens prétendus acquis; mais, au contraire, qu'il rentre dans l'exercice pur et simple de ses facultés natives à l'instar des animaux sauvages de son espèce.

Un fait très-remarquable, et qui forme un trait caractéristique entre l'homme et l'animal, c'est que l'animal peut toujours être satisfait; l'homme, jamais.

Et ce n'est pas répondre à cette grande question de dire que l'animal est plus sage que l'homme, qui seul forme des souhaits extravagans en courant après des chimères qu'il ne peut jamais réaliser.

Par ce caractère, l'homme diffère complètement de toute l'espèce animale; l'homme n'est donc pas un animal, et n'a pas les mêmes bases de vie, puisqu'il ne produit pas les mêmes phénomènes.

Nous disons dans la conclusion ; car, on le voit évidemment, il ne suffit pas d'analyser et de comparer, il faut *conclure.*

D'où il suit que les animaux ne comparent pas, n'analysent pas, et ne *concluent jamais.*

Or, tous ces actes étant ceux qui sont uniquement du domaine de la *raison*, l'homme seul est donc un être raisonnable, c'est-à-dire *rationnel.*

Ainsi agir par suite d'une conclusion, c'est agir *humainement*, et agir instinctivement, c'est agir *animalement.*

Un fait qui met cette vérité en lumière, et d'une manière bien admirable, est ce qui se passe chez l'espèce d'animaux toujours donnée comme un vrai modèle de société ; je veux parler des abeilles. On sait que l'abeille ne peut se passer des plantes, comme étant la base de ses moyens d'existence ; sa prévoyance pour l'hiver, dit-on, la fait amasser et pour elle-même et pour son couvain. En raisonnant ainsi, on ne songe pas que, dans les régions équatoriales, l'abeille amasse toute l'année sans la moindre interruption ; mais si, dans les régions boréales, ses fleurs venaient à manquer, que deviendraient ces mêmes abeilles ? Ne périraient-elles pas toutes ou en partie ? Et pense-t-on que la partie survivante concluât quelque chose de ce grand phénomène, auquel se rattache leur

existence ? Par exemple, feront-elles le raisonnement suivant : « Point de plantes, point de fleurs, « dès-lors point de cire, point de miel ; partant, « point de nourriture. Donc il faut avoir des « plantes, et certaines plantes par préférence.

« Mais les plantes ne poussent qu'au moyen « de leurs semences, donc il faut recueillir leurs « semences ; pour, en les semant chaque année, « avoir toujours des fleurs, et parer aux acci- « dens. » Quelle société d'abeilles a jamais fait ce raisonnement ? Cependant il est de rigueur, et l'homme le plus brut le fait.

L'abeille, quand elle amasse, n'amasse donc pas par esprit de prévoyance : les abeilles des pays chauds le prouveraient déjà. Elles n'amassent pas par esprit de raisonnement non plus, car elles concluraient également la nécessité de recueillir les semences des plantes, telles que celles des bruyères, des crucifères, des papavéracées, de beaucoup de légumineuses dont la petitesse est en rapport avec leurs forces.

En outre, comment concevoir que le chien berger, si admirable dans les mains de son maître, n'a pas compris de s'appliquer sa propre industrie en coordonnant sous sa garde, et pour son compte la brebis docile, et, la conduisant de climats en climats aux pays hors du domaine de l'homme, se ménager ainsi une existence

règles qui peuvent et doivent convenir à cet homme dans cet avenir ; et avant tout, pour y parvenir, en tenant compte de tous les phénomènes dont il est témoin, et dont les plus remarquables sont, sa naissance, les phases de sa vie et cet accident appelé la *mort*.

De là les règles du juste, loi en opposition à celles de l'utilité. Car les premières régissent l'homme de l'avenir, et les secondes l'homme du présent.

C'est pourquoi l'animal, qui n'est pas un être de l'avenir, et qui n'a pas d'avenir, puisqu'il est de l'ordre automatique, ne connaît ni le juste ni l'injuste, et vit toujours dans le présent.

Et remarquons l'étrange conclusion que l'homme a pu tirer du fait le plus incertain du monde, c'est-à-dire qu'il a pu convertir le doute le plus absolu en une certitude non moins absolue. En effet, qu'y a-t-il de plus incertain que le jour de demain, ainsi que tous les autres jours qui doivent le suivre ? Est-ce un raisonnement exact de conclure que demain sera, parce que depuis des milliers d'années les jours se sont constamment succédés ? Et la certitude des jours nouveaux s'accroît-elle par le fait répété ? En sorte que dans 10,000 ans, par exemple, la certitude des jours futurs sera encore plus assurée qu'aujourd'hui ?

Cependant, pour l'homme le plus bas dans son espèce, demain est pour lui un fait plus certain que le morceau de pain qu'il tient dans la main, tant il est vrai que l'homme appartient tout entier à l'avenir, et c'est lui-même qui le démontre par sa vie et ses actions, toutes coordonnées vers cette pensée, soit comme l'avare qui entasse l'or, soit comme le juste qui entasse les vertus.

Des jours succédant à des jours, des siècles à des siècles; son être subissant des transformations infinies, l'univers lui-même soumis à toutes ces chances : voilà ce que l'avenir révèle à l'homme, et rien de plus.

Des notions de l'avenir, l'homme peut déduire et sentir la nécessité des règles morales, mais jamais celle des règles religieuses divines.

Ainsi les notions de l'avenir lui feront connaître la justice et la nécessité même de se conformer à cette règle : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît, et fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fît; mais il n'ira pas plus loin.

Il faut donc que l'homme conclue Dieu pour donner naissance au culte; il faut qu'il le conclue, puisque Dieu n'est pas un *fait* pour l'homme dans la région qu'il habite : ainsi donc si de *faits* observés l'homme peut conclure un créateur de

Si la raison devait être bannie dans l'adoption des théories religieuses qui nous sont proposées ; si enfin, comme malheureusement on le soutient, la raison humaine était par sa nature antireligieuse, et qu'il fallût la réduire au silence pour être un homme religieux, il s'ensuivrait que les animaux, qui sont privés de raison, seraient les êtres les mieux prédisposés pour en faire des saints ! Voyez où conduisent les fausses propositions.

C'est donc une grande erreur, quand ce n'est pas un grand orgueil, de vouloir commander l'obéissance passive au lieu de convaincre.

Qu'on pousse malgré lui, à grands coups de fouet même, un troupeau pour le contraindre à marcher vers de gras pâturages, on le conçoit, puisqu'il n'existe aucun moyen rationnel, de prouver à ces animaux l'intérêt qu'ils ont à suivre la route dans laquelle on les pousse ; mais *forcer* l'homme par le fer et le feu, quand il y a tant de moyens de lui faire conclure Dieu, quand ce Dieu lui-même a placé cet homme en face du livre où il doit apprendre à le lire ! . . . .

Ceux-là sont bien bas dans l'échelle de la législation divine qui disent que la raison de l'homme est orgueilleuse. Et lui font-ils ce reproche quand cette même raison adopte leurs sentimens et leurs opinions ? et cependant n'est-

ce pas avec la raison qu'on accepte ou qu'on rejette : l'outil n'est donc pas mauvais en soi? Et, en effet, Dieu n'a rien fait de vicieux et de mauvais ; le mal ou le bien ressortent de l'usage ; autrement où serait le libre arbitre, d'où découle le mérite ou le blâme !

Dès que les notions d'un Dieu et de l'avenir sont acquises, et bien comprises dans la tête d'un homme, laissez cet homme à lui-même ; il fera route vers le port ; un peu plus tôt, un plus tard, il arrivera.

Ne dites jamais à un homme, craignez Dieu, parce que Dieu n'est pas à craindre ; mais craignez l'avenir, parce que l'homme étant un être de l'avenir, il y subira les conséquences naturelles des actes qu'il commet, et dont les effets appartiennent à ce même avenir.

Ainsi quand l'homme avale un poison physique, les conséquences s'appliqueront à son avenir physique, et rien de plus. Les mêmes raisonnemens s'appliquent aux poisons moraux et intellectuels.

La loi divine consiste à attacher *toujours* les conséquences aux actes et aux pensées qui veulent se réaliser; autrement comment l'homme pourrait-il se corriger ? L'homme est un être tout d'expérience ; et la vie, tant celle d'ici-bas que dans le développement de l'avenir, est le champ clos dans

lequel ces expériences se font, jusqu'au jour où il s'est convaincu par lui-même, que dans son intérêt il doit être d'une certaine manière : car enfin l'homme étant un être intellectuel et perfectible, à l'aide de sa raison, ne peut ni ne doit rien faire qu'il ne sache et ne comprenne pourquoi. Et c'est par ce seul moyen que le philosophe trouve la raison de toute chose; autrement l'accusation des impies serait fondée lorsqu'ils imputent l'absurde à la prescience divine dans la création de l'homme.

La mort, qui n'est qu'une phase de l'homme, est toujours un événement heureux pour chacun, pour le méchant surtout; car c'est rompre la chaîne de certaines relations provocatrices.

L'erreur de ceux qui s'érigent en maîtres des nations est de vouloir que l'homme soit religieux *à priori*; ils ne savent pas qu'il ne peut être religieux qu'*à consequentiâ*.

Si cela n'eût pas dû être ainsi, l'espèce humaine aurait été spontanément produite, puis on lui aurait offert de croire ou de rejeter certains dogmes, ou certains principes mystérieux et occultes, et chacun eût décidé, au hasard, sa part e bonheur ou de malheur éternel.

Or, c'est précisément le contraire qui est, et pourquoi? Précisément parce que l'homme est un être rationnel, qui observe, compare et

conclut; or, il ne peut conclure qu'à l'aide de l'expérience !

Non-seulement l'expérience est exigée, mais aussi la persistance; or, qu'est-ce que la persistance, si ce n'est l'expérience répétée ?

Des écrivains peu attentifs ont enseigné et essayé de persuader à l'homme que ses facultés, et même son intelligence, étaient toutes criminelles en naissant. Ces erreurs viennent de l'ignorance où ils sont de la volonté divine, qui, en créant l'homme, lui a donné des conditions d'existence positives, indéfectibles, et qui ne peuvent être altérées dans leur essence, mais seulement dans leur application.

Or, dire que des conditions d'existence qui font que l'homme est homme ne doivent lui servir à rien, n'est-ce pas se condamner soi-même à l'absurde ? Ainsi ils condamnent dans l'homme et sa raison et ses penchans; les premières, comme orgueilleuses; les seconds, comme sentant la brute. Que restera-t-il donc de l'homme?

L'homme est appelé à tout sentir, à tout connaître, pour tout juger, et comprendre par lui-même ce qui lui est bon, non-seulement pour le moment, mais aussi pour l'avenir; et l'expérience ne finira pour lui, que lorsqu'il aura compris que son bonheur est essentiellement lié à certaines manières d'agir et de faire, qui toutes

sont la fin des conditions d'existence qui lui ont été départies, non pour le rendre un être coupable et malheureux, mais qui doivent, au contraire, être la source de toutes ses béatitudes, afin qu'il réalise les actes de cette perfectibilité qu'il entrevoit quand il rêve le bonheur.

Les hommes qui veulent être les docteurs et les conducteurs des nations, s'ils veulent exercer sur elles une salutaire influence, doivent faire que l'homme se révèle à lui-même, qu'il découvre qu'il a en lui un principe impérissable; que l'avenir est certain, qu'il appartient tout entier à cet avenir, et que dans cet avenir, il est appelé à développer tout ce qui chez lui est en germe et en espérance. Car tout le christianisme est dans cette pensée : avenir et espérance.

De ces faits il résulte que l'homme n'est pas naturellement sociable, c'est-à-dire, la sociabilité n'est ni un instinct ni un sentiment, mais une prédisposition ;

Que la cause première de toute société se tire de la possibilité que l'espèce humaine seule possède de se perfectionner ;

Que la perfectibilité est attachée à la plus haute intelligence ;

Que la plus haute intelligence se prouve, non par la perfection des arts et de l'industrie, mais

par les lois, qui unissent les hommes entre eux et les portent dans l'avenir ;

Que dans les considérations de l'avenir se trouve lié le triple point de vue des intérêts temporels, des intérêts moraux et des intérêts religieux.

FIN.

CE

## VRE V.

*ons internes et externes.*

*Fonctions* [illegible]

APPAREILS ORGANIQUES QUI MODIFIENT LES FONCTIONS.

22. Tissus nerveux spéciaux.

23. Fluide nerveux qui conduit le mouvement imprimé au point sympathique.

1. Préhension.
2. Mastication.
3. Deglutition.
4. Digestion.
5. Absorption.
6. Circulation.
7. Respiration.
8. Assimilation.
9. Sécrétion.
10. Excretion.

## NRE VI.

*mission du mouvement.*

24. Le cervelet, la moelle allongée, la partie des quadrupèdes, des nerfs spéciaux.

25. Le fluide nerveux.

26. Le fluide sanguin.

## RE VII.

*n des impressions internes et ternes.*

11. Translation.

27. L'encéphale, dans ses lobes antérieur et supérieur.

28. L'encéphale, dans ses lobes moyens latéraux et postérieurs.

12. Expansion.
13. Contraction.
14. Point d'appu

## ORE II.

*get la conservation de l'espèce.*

## E UNIQUE.

15. Langage art
16. Mimique.
17. Vision.
18. Audition.
19. Goût.
20. Odorat.
21. Tact.

29. Les ovaires (femelles).
30. Les *testes* (mâles).
31. Les appareils génitaux des deux sexes.
32. La matrice.
33. Acte propre du fœtus et de la matrice.
34. Les mamelles.

UE.

NRE V.

*ns internes et externes.*

*Fonctions a*

APPAREILS ORGANIQUES QUI EXÉCUTENT LES FONCTIONS.

22. Tissus nerveux spéciaux.

23. Toute voie qui conduit le mouvement imprimé au point sympathique.

BUT ET OBJET DES

1. Préhension.

NRE VI.

*mission de mouvement.*

2. Mastication.
3. Déglutition.
4. Digestion.
5. Absorption.
6. Circulation.
7. Respiration.
8. Assimilation.

24. Le cervelet, la moelle allongée (à partir des quadrijumeaux), des nerfs spéciaux.

25. Le fluide nerveux.

26. Le fluide sanguin.

9. Sécrétion.

10. Excrétion.

RE VII.

*n des impressions internes et ternes.*

11. Translation.

27. L'encéphale, dans ses lobes antérieur et supérieur.

28. L'encéphale, dans ses lobes moyens latéraux et postérieurs.

12. Expansion.
13. Contraction.
14. Point d'app

DRE II.

*et la conservation de l'espèce.*

E UNIQUE.

15. Langage ar
16. Mimique.

29. Les ovaires (femelles).

30. Les *testes* (mâles).

31. Les appareils génitaux des deux sexes.

32. La matrice.

33. Acte propre du fœtus et de la matrice.

34. Les mamelles.

17. Vision.
18. Audition.
19. Goût.
20. Odorat.
21. Tact.

ordre est *vrai* quand l'action qui ré-
détermination, produit *à la fois* le
l'individu et celui des êtres de son
lesquels cette action porte ; et l'ordre
*faux* (quoiqu'il semble favorable à
dès qu'il est contraire aux intérêts lé-
aturels de ceux qu'il frappe ou peut
ci prouve qu'il y a des lois d'*ordre*
pas préexistantes, mais conséquentes
ne quelconque d'êtres ou de choses
produit ou créé.

nens énumérés dans la deuxième co-
bleau qui précède, pouvant être mo-
tour par toutes les circonstances gé-
particulières dans lesquelles se trouve
éprouve, produisent cette multipli-
mens nouveaux, que nous regardons
modes de la faculté d'*aimer*, de l'*a-*
(sentimens que l'homme seul
*y.* n° 99), lorsqu'il y a prédilection
ans le cas contraire, l'opposé ou la
eloppe.

PENCI
INE

Se conserver.

Dominer.

Rechercher l'a

S'opposer, ré
battre.

S'approprier,

Détruire, mett

Amasser, faire

Éviter, s'esquiv

Veiller, être su

Se réunir, s'att

Imiter, contre

S'abriter, se a
abris.

S'apparier, s'a

Prendre soin d